ENJEUX ET STRATEGIES DE L'INSERTION NUMERIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DU FOS DANS UN PAYS A UNE ECONOMIE EMERGEANTE

Zaporojan Ina, lector
Departamentul Limba Engleză şi Limba Franceză Specializate, USM

Notre recherche s'inscrit dans la perspective qui consiste à analyser à partir d'une méthodologie de veille technologique le contexte d'usage TICE, le taux de participation des acteurs impliqués, les ressources disponibles et les facteurs d'aide à la décision pour une amélioration des actions. L'utilisation de nouvelles technologies est affectée par l'instabilité politique et économique d'un pays comme est celui de la République de Moldova, et en conséquence les nouvelles technologies ne sont pas suffisamment exploitées dans l'enseignement du FOS. L'insertion numérique dans l'enseignement du FOS représente un projet ambitieux qui pourra favoriser l'éducation d'une génération créative avec l'esprit de pensée critique développé, toujours impliquée dans la recherche et qui pourra se débrouiller dans des situations concrètes de la vie professionnelle. L'objectif de ce travail est d'apporter, au premier lieu, une réflexion de plus sur le travail des enseignants du FOS pour la possibilité de pouvoir intégrer les nouvelles technologies dans l'enseignement et apprentissage.

Cuvinte-cheie: interculturel, insertion numérique, enseignement du FOS

Dans cet article on va tenter de répertorier les avantages de l'insertion numérique dans l'enseignement du FOS et de classer les apports de l'Internet à l'enseignement/apprentissage du FOS en se basant sur l'approche centrée sur la définition des tâches pour une séance de français juridique.

Il est paradoxal que la construction plurilingue et pluriculturelle risque de passer pour un objectif ambitieux voire irréalisable, alors que dans pratiquement toutes les sociétés contemporaines l'expérience des TICE suit un rythme toujours croissant en vue de répondre aux défis changeants d'un monde en mutation. L'insertion numérique dans l'enseignement du FOS représente un projet ambitieux qui pourra favoriser l'éducation d'une génération créative avec l'esprit de pensée critique développé, toujours impliquée dans la recherche et qui pourra se débrouiller dans des situations concrètes de la vie professionnelle.

Notre hypothèse de recherche s'appui sur trois constats effectués dans notre pratique professionnelle en tant qu'enseignants du FLE (FOS) à la Faculté de Droit. Donc, il est important de déterminer les objectifs, qui devront ensuite être transformés en un programme instrumental se composant des tâches différentes concrétisées par des actes de paroles, des expressions typiques à s'en servir dans la situation en question.

L'objectif de ce travail est d'apporter, au premier lieu, une réflexion de plus sur le travail des enseignants du FOS pour la possibilité de pouvoir intégrer les nouvelles technologies dans l'enseignement et apprentissage.

L'une des principales tâches de l'enseignant est alors de sélectionner, concevoir et gérer le matériel d'enseignement pour pouvoir venir en aide aux étudiants (on peut commencer par l'écoute d'un dialogue type ou par une séquence de vidéo) et de leur donner la rétroaction sur le travail qu'ils effectuent.

Par ailleurs, l'intérêt affirmé pour les technologies est nuancée par l'expression de préoccupations qui montrent que cet intérêt n'est pas inconditionnel, mais très réfléchi et nourri par le souci de l'intérêt général et notamment sociétal : ne pas sacraliser les outils technologiques au détriment de l'humain, sauvegarder la dimension humaine des tâches liées à l'enseignement et à la formation des jeunes; ne pas oublier les problèmes d'insertion des jeunes dans le monde du travail au sortir des formations universitaires.

L'accès à des sources d'information riches, diversifiées et offrant une bonne lisibilité conduit à l'utilisation des mêmes outils numériques pour la préparation des cours. Cette démarche contribue à stimuler un travail sur la forme donnée à la présentation des documents et

à leur organisation dans un discours en présentiel plus souvent « illustré » qui conduit à une plus grande qualité des documents proposés, ainsi qu'à une plus grande clarté du discours produit.

La variété des outils technologiques peut conduire, dans certains cas, à diversifier les formes mêmes de l'enseignement en leur conférant une dynamique, une plus grande souplesse, avec, pour les acteurs, un plus grand sentiment de liberté. La présentation d'un cours grâce à un logiciel de traitement de diapositives numériques, tel que PowerPoint par exemple, peut alterner avec des séances plus individualisées, comme le travail sur une séquence vidéo regardée en classe, et aussi des questions et réactions des étudiants sur le cours disponible sur Internet, sur une plateforme dédiée.

Il faut cependant noter le caractère très onéreux du matériel dont nous avons besoin, parfois pas de connexion Internet dans la salle de classe, pas de vidéoprojecteur, aucune possibilité de faire acheter un ordinateur portable. C'est notamment dans se sens qu'il faut encore beaucoup d'efforts en vue de faire évoluer la situation. Dans une société globale où nous y sommes de petits moteurs du changement et du développement, il est absolument nécessaire d'explorer les nouveaux outils disponibles, mais pas toujours utilisés pour un bon résultat.

Plusieurs avantages découlent de l'utilisation des technologies : une actualisation aisée des supports et des cours, une facilitation des tâches liées à l'enseignement, une source de satisfaction. L'accès permanent à des bases de données permet de mettre à jour à la fois les cours et le choix de supports qui les illustrent, facilement, rapidement et surtout régulièrement. Les cours sont ainsi « plus complets », ils « suivent l'actualité » et conduisent à des vérifications et à des « remises en question permanentes ».

Ainsi, la relation entre enseignant et étudiant est parfois améliorée par la médiatisation. Le cours est rendu plus convivial par des outils de présentation qui aident à clarifier les contenus, qui peuvent conduire à développer des activités plus individualisées et qui suscitent une augmentation des interactions et des questions, rendant les échanges plus vivants. Un outil comme le courrier électronique permet de communiquer des informations en dehors des temps d'enseignement, apportant ainsi une plus grande souplesse à l'organisation temporelle et spatiale de la formation ; il permet en outre de garder, dans certains cas, un historique précieux des échanges avec les étudiants et de construire avec eux « un dialogue enrichissant ». [5, p. 135]

L'importante recherche documentaire, l'effort de lisibilité, l'actualisation régulière des cours procurent une satisfaction certaine, partagée par les enseignants et par leurs étudiants. Les premiers considèrent que les technologies « permettent de rester efficace et opérationnel », de « s'enrichir personnellement, l'esprit », contribuent à stimuler la motivation par la nécessité d'apprentissage permanent et d'autoformation qu'elles comportent. Outre le caractère « moderne » que confère l'utilisation des technologies aux enseignements universitaires, il semble que le travail sur la « forme » des messages qui fait craindre à certains que l'on s'arrête là, conduit également à un travail sur le fond, à la fois au niveau des contenus disciplinaires, de leur didactique, mais aussi des aspects pédagogiques liés au souci des enseignants de bien faire passer le message. [3, p. 78]

Cet effort dans l'amélioration des supports principaux de la communication pédagogique donne plus d'impact à l'intervention magistrale qui stimule l'attention et la motivation des étudiants. En effet, ils disposent de cours denses et synthétiques qui s'ouvrent davantage sur la matière enseignée et sur des préoccupations qui dépassent la discipline stricte, lorsque l'enseignant trouve ses exemples dans les milieux professionnels. Il arrive, de plus, que certains enseignants utilisent des logiciels que les étudiants utiliseront dans la vie active, ce qui est une source supplémentaire de motivation.

Par ailleurs, grâce à des ressources repérées sur Internet, les étudiants ont la possibilité d'approfondir leurs connaissances. Ce qui constitue un complément pédagogique de choix. Grâce à la richesse des informations qui leurs sont communiquées et grâce au cours qui parfois se trouve sur le serveur une semaine avant la séance prévue, les étudiants ont la possibilité, s'ils le souhaitent, de préparer une séance donnée, puis de l'approfondir pas la suite. C'est ce qui fait

dire à certains enseignants que l'apport des technologies dans les acquisitions n'est pas relatif aux techniques, mais qu'il dépend de l'investissement de l'étudiant.

Martel [1, pp. 142-143) propose l'énumération suivante :

La pensée éducative sur leWEB est encore très largement intuitive. Elle préconise, entérine et approfondit par la pratique des tendances que la didactique des langues avait déjà intégrées au cours des vingt dernières années :

- l'interculturel (par les échanges et par la recherche sur les sites)
- la collaboration (créations collectives)
- l'intégration du contenu en mode immersif (distinction floue entre contenu pour apprentissage des langues et contenu pour information grand public)
- le plurimédia (inclusion du son, image, vidéo et du texte)
- l'autonomisation (vers une grande liberté de recherche, d'expression et d'objectif)
- l'apprentissage ludique et la motivation par le jeu et la réduction du stress
- la simulation et le jeu de rôle
- la communication authentique (groupes de discussion, correspondance électronique).

L'apprenant désireux de s'auto-former ou de se perfectionner en langues dispose, grosso modo, de deux familles de produits multimédias : les ressources non pédagogiques (cédéroms et sites Internet « grand public » et/ou spécialisés), d'une part, les cédéroms d'auto-apprentissage et les sites Internet proposant des activités linguistiques (que celles-ci fassent ou non l'objet d'une évaluation en ligne), d'autre part.

L'introduction des TIC en formation présente ainsi la particularité de pouvoir à la fois être perçue comme outil d'aide à l'apprentissage et comme démarche de formation permettant à tous l'accès au savoir et aux compétences transversales requises dans une société. Pourtant il semble encore difficile de les intégrer dans une classe de langue étrangère qui devrait être axée sur les méthodes technologiques alors qu'il est incontournable d'adapter ces idées à l'enseignement de demain. Le problème des TICE en République de Moldova se situe plutôt du côté du nombre limité de salles de cours dotées d'un ordinateur connecté au réseau de l'établissement, à l'internet et relié à un vidéoprojecteur ce qui représente la condition sine qua non dans cette démarche.

L'évolution technologique met à disposition de nouveaux moyens et permet une interactivité plus importante qu'il y a quelques années, nous restons quand même encore coincés dans l'impossibilité de mettre en œuvre tous ces outils en vue de tirer parti des ressources existantes. Tout gain de cause suppose donc soit qu'on tire parti de l'apport des outils numériques pour les activités d'apprentissage à l'aide d'un cadre théorique, normatif et pragmatique soit qu'on borne son activité didactique à un processus vieilli de transfert des connaissances aux apprenants marqués ainsi par le handicap de participation, d'interaction et de valorisation des compétences.

Un outil qui est tout à fait révolutionnaire est « TV5.org ». Cet apport augmente la motivation et le désir d'apprendre, ce qui conduit les étudiants à mieux se prendre en charge et à développer leur autonomie; ils acquièrent une nouvelle façon de travailler, de réfléchir sur leurs travaux. Il semble que l'autonomie des étudiants et la prise en charge de leur parcours de formation soit l'un des gains importants dans des systèmes flexibles où ils ont la possibilité d'organiser leurs apprentissage de manière plus souple.

Dans ce contexte, nous proposons un exemple de fiche pédagogique sur un document juridique, qui est une séquence vidéo tirée de la série « Les mots du droit » du site tv5.org. Il s'agit d'un document didactique de 14 minutes qui caractérise la compétence de la Cour d'Assises de Paris. Le film a un contenu bien structuré ce qui permet à l'enseignant de faire un plan et de le partager par séquences de 2 minutes chacune.

Les étapes :

-collecte des données

-identification des situations de communication

-traduction en besoins langagiers ou actes de parole

-référentiel des compétences linguistiques nécessaires à la réalisation des actes de paroles

Comprendre un document vidéo

Référentiel de compétences

Compétences juridiques	**Compétences langagières**	**Compétences linguistiques**
Écouter et comprendre un document vidéo de spécialité	comprendre un document vidéo	lexique spécialisé
assister à un procès	discuter sur un sujet	connecteurs logiques
défendre un accusé	compréhension orale	lexique des minutes
préparer une plaidoirie	donner son avis	syntaxe spécifique
classer un dossier	production orale	la justification
traduire un texte de loi	donner son avis	connecteurs logiques
rédiger un texte de loi	contester et argumenter	reconnaitre les faits passés
maitrise de la correspondance juridique	commenter un document	cohésion textuelle
	vulgariser des textes de loi	la conséquence

I. Compréhension globale et recherche

Activité 1. Résumez le contenu du document en 50 mots afin de diffuser l'information sur la plateforme de votre institution.

Activité 2. Dressez le plan du document

II. Compréhension détaillée

Activité 1. Visionnez le début du document et répondez aux questions:

1. Quelle est la structure de la Cour d'Assises ?
2. De quoi est-elle chargée ?
3. Qui sont les jurés ?
5. Qui dirige les débats dans la Cour d'Assises ?
6. Qu'est-ce qu'une phase de plaidoirie ?
8. Qu'est-ce qu'une délibération en Cour d'Assises ?

Activité 2. Regardez la suite et trouvez la différence entre les termes juridiques suivants :

1. juré-jury ;
2. accusé-prévenu ;
3. délibération-délibéré ;
4. acquitté-relaxé ;

Faites-les entrer dans des phrases ou petites situations :

Activité 3. On continue le travail et on propose aux étudiants de faires la traduction de l'article 304 du code de la procédure pénale.

Activité 4. Réécrivez cet article du Code pénal français dans un langage courant.

Activité 5. Parlez de la Cour d'Assises à travers son histoire. Expliquez le mot « *malus* ». Trouvez la signification dans le dictionnaire de termes juridiques.

Activité 6. Continuez la vision et donnez votre point de vue sur le procès jugé par la Cour d'Assises de Périgeur.

Activité 7. Ecrivez un commentaire au sujet du jugement proposé en titre d'exemple.

Activité 8. Reliez les deux colonnes et découvrez le sens des noms relevant de la terminologie juridique.

1. Transgresser la loi	a. accès
2. Mesure de punition pour la violation de la loi	b. avis
3. Mesure édictée par un acte de loi	c. obligation
4. Document composé de plusieurs	d. amende
5. Montant payé pour une infraction	e. disposition

6. Opération que quelqu'un est contraint de faire	f. recours
7. Occasion de contester la minute d'une instance juridique	g. sanction
8. Possibilité de consulter un document	h. procès verbal
9. Attitude exprimée	i. alinéa
10. Compte-rendu	j. manquement

Activité 9. Exercices de simulation professionnelle.

a. Préparez un modèle de plaidoirie de la part de l'avocat de défense de l'accusé.

b. Préparez une plaidoirie pour l'avocat d'accusation.

Activité 9. Rédigez un article informatif sur le sujet du documentaire.

Prenez comme titres les modèles proposés :

a. Les victimes d'inceste doivent parler.

b. Quinze ans de réclusion pour un père incestueux.

c. Le maçon pédophile gagnait la confiance des parents.

Nous espérons que l'exemple ci-dessus représente un modèle précieux du point de vue de la possibilité d'explorer le monde numérique, étant donné que le monde actuel reste un universel qui influence toutes les activités de l'homme et le principe primordial est de transformer ces évolutions dans des atouts. Ainsi, le français sur objectif spécifique, dans le cadre d'une dynamique de mondialisation, parfois, déstabilisante, se réfère en même temps à trois domaines qui coexistent, celui du français général ayant trait plutôt à des cultures, celui des connaissances professionnelles et celui des TIC.

Referinţe bibliografice :

1. MARTEL, Angélique, *L'apprentissage du français sur Internet,* în Les Cahiers de l'Asdifle, nr. 9/1998, 125-149 p. ;

2. MARTEL, Angélique, *Vers une didactique nouvelle avec l'internet,* în Le français dans le monde, nr. 306/1999, 29-31 p. ;

3. MANGENOT, François, *Multimédia et activités langagières,* în Oudart P. (éd), *Le Français dans le Monde/Recherches et Applications*, "Multimédia, réseaux et formation", Paris, Hachette-Edicef, 76-84 p.

4. MANGENOT, François, *Réseau internet et apprentissage du français,* în Chanier & Pothier (dir.), Etudes de linguistique appliquée, nr.110/1998, 205-214 p.;

5. MANGENOT, François, *Classification des apports d'Internet à l'apprentissage des langues*, *Apprentissage des Langues et Systèmes d'Information et de Communication* Vol. 1, Nr. 2 /1998, Université de Franche-Comté, 133-146 p.